

Qu'est-ce que l'initiative DiscoverEU ?

(Information du Portail européen de la jeunesse)

Tu as 18 ans ? Tu es prêt(e) à partir à l'aventure ? Si oui, prépare-toi à découvrir l'Europe en participant à DiscoverEU, une initiative de l'Union européenne qui permettra à 15 000 jeunes de bénéficier d'un *pass* pour cet été.

Saisis cette chance d'expérimenter le principe de libre circulation, de mieux comprendre la diversité de l'Europe, de profiter de sa richesse culturelle, de te faire de nouveaux amis et, en fin de compte, d'apprendre à mieux te connaître.

De plus, comme 2018 est l'[Année européenne du patrimoine culturel](#), le voyage promet d'être encore plus intéressant ! [De nombreux événements](#) sont organisés dans toute l'Europe pour célébrer l'extraordinaire diversité de notre patrimoine culturel.

Tu voyageras essentiellement en train. Tu pourras ainsi profiter de la variété infinie de villes et de paysages à couper le souffle de notre continent.

Pour permettre aux jeunes de voyager à travers tout le continent, le *pass* donnera aussi accès à d'autres moyens de transport, comme les bus ou les ferries. L'avion sera autorisé dans certains cas exceptionnels et lorsqu'aucun autre moyen de transport n'est disponible. Ainsi, les jeunes vivant dans des zones isolées ou sur des îles pourront donc eux aussi participer.

Qui peut participer ?

Pour participer, tu dois remplir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de **18 ans** au 1^{er} juillet 2018 [être né(e) entre le 2 juillet 1999 et le 1^{er} juillet 2000 inclus] ;
- avoir la **nationalité** d'un des 28 États membres de l'Union européenne ;
- indiquer ton **numéro de carte d'identité ou de passeport** sur le formulaire de candidature en ligne ;
- commencer ton voyage dans un des **28 États membres de l'UE** ;
- prévoir de partir **entre le 9 juillet et le 30 septembre 2018** ;
- prévoir de voyager pendant une durée comprise entre **un jour et 30 jours maximum** ;
- se rendre dans **au moins 1 et au plus 4 pays** de l'UE ;
- être disposé(e) à devenir un **ambassadeur de DiscoverEU**.

Si tu remplis ces critères, tu peux poser ta candidature *via* l'outil d'inscription en ligne.

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (5 personnes maximum). Les groupes doivent nommer un(e) responsable de groupe. Le/la responsable remplit le formulaire de candidature et répond au quiz et à la question subsidiaire. Il/elle recevra un code au moment de l'introduction de la candidature, qu'il/elle devra ensuite transmettre aux membres du groupe pour qu'ils puissent s'inscrire. Sur la base du code fourni par le/la responsable de groupe, les autres membres pourront s'inscrire en ligne et compléter leurs données personnelles. Tous les membres du groupe doivent être âgés de 18 ans.

https://europa.eu/youth/discovereu_fr

Quand et comment présenter sa candidature ?

Les jeunes intéressés peuvent soumettre leur candidature en ligne du **12 juin à 12h00 (HAEC) au 26 juin 2018 à 12h00 (HAEC)**. Tu devras tout d'abord fournir des informations te concernant et davantage de détails sur le voyage que tu souhaites réaliser. Tu devras ensuite répondre à un quiz de 5 questions liées à l'*Année européenne du patrimoine culturel 2018* et aux *Initiatives de l'UE en faveur des jeunes*. Enfin, tu devras répondre à une question subsidiaire, qui permettra à la Commission européenne de classer les candidatures si leur nombre est trop important. Une fois sélectionnés, les participants doivent commencer leur voyage entre le 9 juillet et le 30 septembre 2018.

L'Europe t'attend. À toi de faire le premier pas !

Sources : Portail européen de la jeunesse